

ont été jurement célébrées en les trois bans de mariage
 proclamés par trois différents & mesmes tout en telle
 église qu'en telle de son ~~ment~~ fait qu'il se fit
 trouva aucun empêchement ~~in~~ opposition; les parties
 n'ayant pour de l'un ou de l'autre Jacques et Isaac
 Caudron frère du toutant et tuteur de l'un d'eux
 de la toutant, pour de l'un ou de l'autre parents ou amis qui
 ont signé les présentes Caudron Dubois / Isaac
 (au Dron DARAGON Louis Caudron
 / ~~seigneur~~ ^{vicaire}